

Communiqué de presse LPO Franche-Comté

7 rue Voirin - 25000 Besançon
03 81 50 43 10 - franche-comte@lpo.fr
<http://franche-comte.lpo.fr>



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

Août 2017

Contact :

Noé Bourguet et Catherine de Saint-Rat / LPO Franche-Comté

noe.bourguet@lpo.fr / catherine.desaintrat@lpo.fr

03.81.50.69.49 / 03.81.50.65.85

Photos à gauche : Vanneau huppé (© Isabelle Bellier) ;

Image à droite : Nid de Vanneaux huppé sur le point d'être détruit (© Céline Rousse).



Protéger les oiseaux les plus menacés des zones humides agricoles de Franche-Comté: une action menée de longue date par la LPO Franche-Comté

Depuis 2011, la LPO Franche Comté mène un Programme Régional de Conservation des Espèces (PRCE) en faveur d'oiseaux menacés nichant dans les terres agricoles humides : le Vanneau huppé, le Courlis cendré, le Pipit farlouse, le Tarier des prés, la Marouette ponctuée et le Râle des genêts.

Ce programme est né d'un constat alarmant : de 1996 à 2010 les populations nicheuses d'oiseaux des zones humides agricoles ont fortement diminué sur notre territoire, conduisant certaines d'entre elles au bord de l'extinction. L'exemple du Vanneau huppé est probant : il a perdu 75% de ses couples nicheurs sur cette période !

Ce programme régional se veut réactif et opérationnel et vise à protéger la totalité des nichées qui le nécessitent pour les espèces les plus menacées. Il est conduit par la LPO Franche Comté en collaboration avec des animateurs de sites Natura 2000 et de projets agro-environnementaux (PAEC), et d'associations de protection de la nature. La LPO intervient sur les zones orphelines de mesures de conservation, mais aussi en cas de besoin sur des secteurs couverts par ces partenaires où elle leur apporte un soutien humain (observateurs) ou financier.

Destruction des nichées

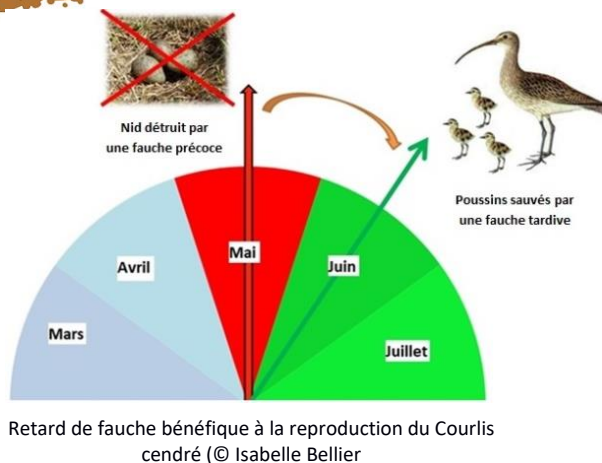
Les travaux agricoles se réalisent souvent pendant la période de reproduction de ces espèces qui nichent au sol : les nids et les œufs sont donc détruits par le passage des engins agricoles (herse, faucheuses ...) provoquant ainsi au fil des ans une diminution importante de l'effectif des couples nicheurs en région.

Protection des nichées

En partenariat avec les agriculteurs, deux mesures de protection sont principalement mises en place par la LPO : le contournement du nid pour les vanneaux huppés et la fauche retardée pour les espèces nichant en prairie.



Nid de Vanneau huppé protégé par les 4 piquets (© Céline Rousse/LPO)



La baisse des subventions

Les secteurs d'intervention et agriculteurs partenaires ne cessent d'augmenter, alors que notre budget diminue. Nous avons donc besoin de le compléter afin de pouvoir poursuivre ce programme et protéger ainsi la totalité des nichées qui le nécessitent et sauver un maximum de poussins.

A titre d'exemple, sauver un poussin, revient à un coût global de 250€.

Pour pérenniser ses actions, la LPO Franche-Comté a lancé le 5 septembre dernier une campagne de financement participatif, qui a déjà permis de recueillir les dons de plus de 20 contributeurs et de dépasser ainsi le seuil de 10 % de la somme totale visée (7000 €) !

Campagne de financement participatif

Vous êtes un particulier ou une entreprise et vous souhaitez nous aider à protéger les oiseaux menacés des zones humides agricoles de Franche-Comté, alors soutenez la LPO Franche-Comté en faisant un don :

- en vous rendant sur notre campagne et voir l'ensemble du projet sur : <http://bit.ly/2irIfMy> ou sur : <https://www.helloasso.com/associations/lpo-franche-comte/collectes/un-coup-de-main-pour-les-oiseaux-des-zones-humides-agricoles>
- en nous adressant un chèque directement à la LPO Franche-Comté
- en vous rendant directement dans nos locaux se situant à la Maison de l'Environnement de Franche-Comté au 7 rue Voirin 25000 Besançon